

« Que Dieu se montre seulement » Le chant des psaumes au service de la guerre, du XVIe au XVIIIe siècle, au sein du protestantisme français



Le projet vise à examiner le rôle du chant des psaumes lors des conflits armés qui opposèrent la France catholique aux Huguenots, pendant les Guerres de religion, et cela jusqu'à la guerre des Camisards (soit du XVIe jusqu'au XVIIIe siècle). Le chant des psaumes servait aux protestants français d'instrument de guerre majeur : on chantait les psaumes pour charger les canons ou pour donner l'assaut. L'impact sur l'ennemi devait être redoutable, à en croire les témoignages de l'époque. Mais une étude approfondie des fonds documentaires et une analyse méthodologique de ces derniers n'ont jamais été entamées.

Notre étude s'inscrit dans les tendances actuelles de recherches concernant musique et conflits. Plusieurs investigations couvrant la période contemporaine ont été menées, par exemple sur le rôle de la musique pendant la guerre de Yougoslavie, pendant le conflit au Rwanda et dans les prisons de Guantanamo. Des périodes historiques ont parfois fait l'objet de recherches ; c'est notamment le cas pour l'Écosse et l'Irlande aux XVIIe et XVIIIe siècles. Examiner les liens entre musique et religion dans le contexte des conflits armés, ce que notre projet envisage, est en fait une thématique nouvelle qui nous paraît particulièrement porteur car elle s'ouvre évidemment aussi sur les conflits actuels.

Début du « Psaume de batailles » (Ps 68), *Que Dieu se montre seulement*, dans la première édition complète du Psautier de Genève : *Les pseumes mises en rime française par Clément Marot et Théodore Besze*, Genève, 1562.

Rôle identitaire du chant des psaumes dans la culture protestante française

Contrairement à ce qui s'est produit d'autres zones où s'est développé le protestantisme, le chant des psaumes en langue vernaculaire est devenu la seule pratique de chant religieux des protestants français, une véritable marque d'identité, et cela notamment dans les phases au cours desquelles on a assisté à une politisation du protestantisme français. Chanter des psaumes en français au royaume de France pouvait mener au bûcher, comme cela s'est produit dans les années comprises entre l'affaire des placards (1534) et la promulgation de l'Édit de Nantes (1598) ou encore, à l'amorce du XVIIIe siècle, pendant le conflit dans les Cévennes.

Rôle politique du chant des psaumes

Au Nord de la France, à Valenciennes et à Tournai, dans les années 1560, le chant des psaumes a joué un rôle majeur lors des soulèvements populaires, on parle de « chanteries ». Ainsi, à Valenciennes, en 1561, le seul mot « ô Éternel ! » de la bouche d'un supplicié a-t-il suffi, selon un témoignage de l'époque, pour que la foule y reconnaisse le psaume 94 et déclenche une révolte en chantant des psaumes.

Rôle du chant des psaumes comme moyen de résistance

Les témoignages relatifs aux tortures et aux exécutions, que les Huguenots eurent à subir, soulignent l'importance du chant des psaumes pour les condamnés. Le chant des psaumes ne donnait pas uniquement la force de supporter douleur et humiliation, il était aussi un moyen de « résister » à la violence et de témoigner en faveur de la vérité, comme dans le cas du prédicateur Pierre Durand à Montpellier qui chanta le psaume 23 plus fort que les roulements de tambours accompagnant son supplice (en 1732).

Rôle militaire du chant des psaumes

Le rôle proprement militaire du chant des psaumes s'est décliné multiple. Pendant la Guerre des Camisards dans les Cévennes, à partir de l'extrême fin du XVIIe siècle, le chant des psaumes fut un moyen de promouvoir la discipline militaire, de souder les troupes et surtout de semer la panique dans les rangs de l'ennemi. Parfois, le chant était utilisé comme moyen tactique : la tonitruance devait faire croire que le nombre de combattants était plus élevé qu'il ne l'était en réalité.

Équipe d'accueil 4378 : Théologie Protestante (GRENEP)
Projet soutenu par le Conseil scientifique de l'Université de Strasbourg (2010)

Responsable : Beat Föllmi
Contact : bfollmi@unistra.fr